

# Les échos de Montlaux

## Bulletin d'Informations municipales

### Hiver-printemps 2018 numéro 15

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.  
Le comité de rédaction : Camille Feller et Nicolas Mezzasalma

Vœux 2018, le conseil



Cérémonie d'hommage à Violette le 06 06 18



**Le mot du maire :** Depuis décembre et l'hospitalisation pour leucémie de Violette, la parution de bulletin municipal a été suspendue. Il aurait été inconvenant d'évoquer la gravité de l'état de santé de Violette et notre inquiétude. La situation était si fragile que tout pouvait basculer à tout instant. Je vous remercie de votre présence très nombreuse et de vos marques de sympathie lors des cérémonies d'hommage à Violette. Nous espérons réussir à reprendre la parution au rythme habituel, trimestriel, vous êtes nombreux à nous le réclamer. Même si je n'aurais jamais pris la charge de la fonction de maire, sans l'assurance préalable, de Violette, Bernard et Nicolas, d'être mes adjoints, j'ai décidé de continuer ce mandat, en accord avec l'ensemble du conseil. En effet depuis un an, les forces de Violette diminuaient, et nous avons appris à fonctionner sans son énergie et son entrain. Nous continuerons le travail commencé. De nombreux dossiers sont en cours : sauvegarde du Vieux-Montlaux, amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement, embellissement du village, construction d'un bâtiment bistrot-mairie-logement dont l'Etat a décidé de nous financer 31% du coût, nous attendons les réponses des autres financeurs. Le recensement de cet hiver a dénombré 194 habitants principaux, mais le chiffre pris en compte pour le calcul des dotations en de 146, conséquence du recensement raté de 2013.



occupation de la boutique orange 15 06 18

pour Montlaux auquel nous n'avons pas été associés et qui nous semble mauvais pour trop d'habitants. Nous avons eu à ce sujet une réunion en février, avec le conseiller Régional D. Géhant et l'agence Très Haut Débit PACA, et leur avons fait part de nos craintes. Une nouvelle réunion avec tous les partenaires aura lieu en août. L'Etat semble nous orienter vers le satellite, mais ils faut attendre de nouveaux satellites et des aides en fin d'année..

**Coupures internet et fibre :** La situation est intolérable, pénalisante et incompréhensible. De nombreuses communes sur les deux versants de Lure subissent depuis des mois ce problème, lié à des dysfonctionnements sur les antennes ; L'occupation d'une boutique Orange a été médiatisée, et a permis une prise en compte des problèmes. Nous restons vigilants aux réparations et aux remboursements identiques pour tous demandés. Concernant la fibre, le PNR doit être installé en juin, au centre village et la fibre qui est dans les fourreaux depuis plusieurs mois, n'est pas activée entre Cruis et Saint-Etienne. Nous sommes très inquiets du plan de montée en débit prévu



Arbre de Noël 2017 organisé par le CCAS, repas des aînés, animations musicales pour tous, goûter et distribution de cadeau par le père Noël

Le vote des comptes de gestion en avril 2018 est l'occasion de faire le **Bilan 2017**. Côté **investissement**, nous avons terminé le pourtour de la salle avec du béton désactivé, après l'installation des jeux et les plantations citoyennes qui ont permis de faire pousser fruitiers et arbres d'ombrage, parrainés par les enfants. Nous avons fait réaliser le garde-corps de la mairie, obligatoire. Tous ces travaux ont été subventionnés à 70%. En juillet, nous avons acheté le terrain devant la salle pour 50 000 € sans recourir à l'emprunt et subventionné à 65% par l'Etat et la Région. Nous avons obtenu une subvention pour la sécurisation de la voirie, argent «des amendes de police» d'un montant de 2007€ pour l'achat de **panneaux de signalisation**, dont certains ont déjà été volés, nous devons les racheter.



Côté **fonctionnement** nous avons une gestion très stricte, nous avons des ressources faibles (dû aux dysfonctionnements passés) et des dépenses moindres que les communes de même taille. Les nombreuses dépenses obligatoires, récurrentes et subies sont : les frais de scolarité payés à la commune de CRUIS (3 900€ pour 5 enfants), les services incendies (5 400€), la Communauté de Communes (2 700€), l'assurance 3 700€, assurance du personnel 3 000 €, participation au redressement des finances de la France 2 000€, électricité... et d'autres dépenses choisies : le versement des salaires et charges aux agents et les indemnités des élus. Au service de **l'eau**, grâce aux aides du département et de « l'agence de l'eau », nous avons installé sept vannes de secteur; réparé plusieurs fuites, nous finissons le schéma directeur d'eau potable, lourd travail mais obligatoire, tout cela dans le but d'améliorer le réseau et d'établir une priorisation des travaux à venir. La source est abondante, nous ne traitons l'eau qu'au filtre UV.

Le vote du budget d'investissement traduit les **projets pour 2018** : le principal : construction d'un bâtiment mairie-commerce type bistrot de pays- bar restaurant coin épicerie, présentant les produits locaux et logement à l'étage, pour un coût de 640 000€. La part d'autofinancement serait entièrement couverte par les loyers du logement, de la gérance et du logement créé dans la mairie actuelle, sur 20 ans. Nous travaillons avec la « fédération des bistrots de pays » pour mettre toutes les chances de notre côté et du professionnel qui aura la gérance. Nous poursuivons aussi les travaux d'**accessibilité** obligatoires.

Nous souhaitons, sauvegarder et valoriser le site du **vieux Montlaux** dans le cadre d'un plan intercommunal se déroulant sur plusieurs années : pour 2018, auront lieu les travaux de préservation de l'église médiévale ruinée et une étude complète du site par un architecte spécialisé, pour un montant de 50 000€ subventionné à 80%.

Pour le service **eau** : un programme de renouvellement des compteurs vieillissant est en cours. L'électrification des deux bassins et de la station d'épuration est demandée au syndicat d'électrification. Le réseau d'assainissement est curé, la station a plus de 40 ans, et n'est plus aux normes, nous étudions activement les moyens de la rénover.

**Finances** : malgré 4 ans de recours, la population prise en compte pour le calcul des dotations est sous-estimée d'environ 25%, et fausse depuis 2008. Les chiffres du recensement 2018, doivent rentrer en application dans 3 ans. Malgré cela et des taux d'imposition bien inférieurs à la moyenne, nous pouvons investir pour l'avenir car les dépenses par habitant sont aussi inférieures à la moyenne : nous n'avons aucun véhicule, très peu d'agent et les élus sont très investis, gèrent le réseau d'eau.

**Contentieux** : En 2018, nous avons constaté une baisse des dotations (argent alloué à la commune par l'état), dû à une baisse de la « population légale », (-1h) contre toute logique : Nous avons 103 foyers fiscaux (d'après les déclarations d'impôts sur le revenu) et 146 habitants d'après INSEE : ce qui est incohérent, il n'y a pas que des célibataires sans enfants !!! Nous avons déposé des recours.

**Informations municipales** : Au cours des conseils, des 8 mars, 10 et 26 avril, 04 juin 2018 nous avons pris les **délibérations** suivantes,

**Soutien aux associations** après avoir étudié les demandes, le conseil accorde : Comité des fêtes : 400€, Bienvenue à Montlaux : 400€, et Coopérative Scolaire : 315€ pour financer en particulier les sorties scolaires.

**Budgets** : Vote des comptes administratifs de gestion 2017, dont les résultats de clôture 2017 sont 147 132€ pour la commune et 44 415€ pour l'eau soit au total 191 547€ (les comptes sont consultables en ligne). Vote du report des **excédents cumulés** au 01/01, au budget général de la commune 71 629.16 €, (dont 40 000€ versé la section d'investissement) et 26 620.29 € pour celui de l'eau. Vote des budgets **prévisionnels** communaux en équilibre comme il se doit.

**Demandes de subvention** pour le projet Bistrot-Mairie-Logement : à l'ETAT (dotation aux territoires ruraux) pour un montant de 210 000€ (obtenu) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour 73 000€, à la Région de 184 000€ pour la construction du bâtiment; et 8 700€ à l'ETAT et 10 000€ au département, spécifiquement pour le logement. Nous essayons d'avoir le taux de

subvention le plus élevé possible. Pour la sauvegarde du **vieux Montlaux**, nous avons sollicité, 20 000€, à la Région et 20 000€ à l'Europe).

En fonctionnement nous avons dépensé en 2017, 10% de moins qu'en 2016. Refus de la modification des statuts de la **communauté de communes** pour pouvoir prendre les compétences jusque-là communales : logement social, voirie à caractère intercommunal et urbanisme (élaboration des documents d'urbanismes). La majorité des communes ayant voté contre, le transfert n'a pas eu lieu.

Vote d'une participation à **l'assainissement collectif** (pour respecter la loi) en cas de raccordement nouveau, 300€ + le prix des travaux.

Vote des **taux des** 3 taxes : habitation 5.9% + (0.6%, moyenne départementale 18 %), foncier bâti 14,6% (+ 0.1%), foncier non bâti inchangé 44,9 %, ces taux sont le pourcentage de la valeur locative, pour la partie des impôts au profit de la commune, pour un montant attendu total de 47 402€,

pour 165 logements recensés. Nous avons voté de légères augmentations, les ressources des communes étant bien incertaines, et nous ne savons pas comment va être compensée l'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des résidences principales.

**Vote de deux motions** : une pour le maintien de la gare la Brillanne-Oraison et la mise aux normes rapide du passage à niveau et l'autre pour le maintien du bureau de poste de plein exercice de St Etienne et respect des horaires.

Attribution d'un **logement communal**,



Suite délibérations : **Justice** Nous avons accepté la médiation proposée par le Tribunal Administratif dans l'affaire du licenciement de la cantinière par CRUIS, mais CRUIS l'a refusé... Autorisation donnée au maire **d'ester en justice** pour se défendre contre la requête de CRUIS auprès du TA, toujours pour les frais

périscolaires de 2015, rien n'est réglé dans cette affaire. Autorisation à se porter partie civile dans une affaire d'occupation du domaine routier communal. Le choix de l'avocat, dans chacune des affaires devant les différents tribunaux.

**Faisons vivre notre commune** : Le Camion **Pizza**, de Julien est au village les mercredi soirs tel : 06 86 00 29 99  
Le camion **épicerie** de Thierry est devant l'église tous les vendredis à 14h, vous pouvez commander au 06 46 70 10 50  
Mado Maréchal fait des ateliers d'arts pour adultes et enfants, les mercredis et jeudis, renseignements tel : 06 81 77 36 93

#### **Infos en bref .... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref ... Infos en bref .... Infos en bref**

**Transport scolaire** : Les modalités d'inscription et la tarification changent. Un courrier de la Région a été envoyé. Sinon contacter la mairie.

La communauté de communes vient de créer un **relais d'assistants maternels** : c'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, pour les parents et les assistantes maternelles ou personnes désireuses de travailler dans le domaine de la petite enfance.

**Urbanisme rappel** : Toute construction d'une emprise au sol de plus de 5m<sup>2</sup>, est soumise à autorisation, quel que soit le matériel de construction. 3 permis de construire et deux Demandes Préalables, ont été accordés ce semestre.

**Eau** : veuillez nous avertir quand vous remplissez votre **piscine**, cela perturbe la surveillance des fuites. Veuillez nettoyer les abords de vos **compteurs** s'ils sont dans votre propriété. Les compteurs les plus anciens vont être changés.

Un collectif **anti-linky** s'est constitué sur la commune pour refuser l'installation de ses nouveaux compteurs électriques.,

En mairie, il y a des **dépliants** sur les moustiques tigres, les patous, les pluies intenses, la police du quotidien...

**Jury Criminel** : le tirage au sort à partir des listes électorales, pour constituer des listes du jury criminel s'est déroulé à St Etienne, et ce sont les deux très électeurs moulairains qui ont été tiré au sort : Iona Sabieg et Nicolas Manuele

**Jardins Partagés** : si vous êtes intéressés par un bout de terre pour faire un jardin individuel ou collectif, faites-vous connaître.

#### **EXAMENS :**

Nous adressons tous nos vœux de réussite à nos candidats au brevet à Johann Donzet, et au baccalauréat à Jules et Tom Bristau, Gaëlle Donzet, Jade Sabatier, Iona Siabeg; Agathe Derrives, Charles Gamel, et Chloé Terry.

#### **Appel aux bonnes volontés** : si vous souhaitez vous

impliquer dans les domaines du patrimoine (les archives de Digne sont riches en document mais restent à explorer), pour la réalisation et la distribution du journal, pour donner un coup de main pour la fête ou autre, faites-vous connaître.



repas des voisins 16 06 18

**Pour créer des liens** : De nombreuses manifestations conviviales ont eu lieu ce semestre : Les derniers **lotos** de la saison, organisés par le **Comité des Fêtes** ont connu un vif succès. Bravo à la nouvelle équipe qui a repris le flambeau. La mairie a organisé une conférence sur Lucien Jacques, la cérémonie du 8 mai, les journées du patrimoine de pays le 17 juin, plusieurs ateliers créatifs, accueillit 3 fois la « Martmite Nomade » qui propose des activités conviviales, intergénérationnelles, ouvertes à tous et gratuites. L'association « Bienvenue à Montlaux » a organisé deux super soirées cabaret JAZZ et l'association « Bandalena » de Sigonce un spectacle « mai 68 tous concernés ».

**Agenda à venir** : Le **mercredi 27 juin à 18h30**: concert gratuit de l'école de musique, « orchestres et chorale » suivi pour ceux qui le souhaitent d'un repas partagé.

le **dimanche 15 juillet** : la « Martmite nomade » revient à Montlaux.

Le **jeudi 19 juillet** : soirée cabaret **musique brésilienne**, Fafa Cariooca à 21h.

La **Fête du Village** se déroulera les **29 et 30 juillet**, au programme, samedi 11h apéritif offert par la mairie, concours de boules, bal, repas, loto, buvette et petite restauration,

**Stages de théâtre** pour enfants de 7 à 13 ans en juillet et en août et « lecture à haute voix », aux Boyers par « la compagnie du passeur », réduction de 50% pour les moulairains.



Nous avons le plaisir d'accueillir en mai de nouveaux locataires : Sarah Bauduin, Kevin Azouz et leur fille Manéa de trois ans. Après la famille Schaal-Drouin aux Gypières, celle Pardigon dans l'ancien restaurant, et celle Casale aux Colombblancs, cela fait quatre familles avec sept enfants venus vivre à Montlaux, en un an.



**Cela s'est passé à Montlaux** Le 6 juin, deux cents personnes ont rendu hommage à Viollette Mottier épouse Raffi décédée le 16 mai 2018. Voici des **extraits** des trois discours prononcés alors.



déc 2016

**La commune**, et bien au-delà, notre communauté a perdu : une belle personne, **Violette** est décédée le 16 mai et aurait eu 65 ans le 06 juillet. Elle vivait à Montlaux depuis qu'elle avait pris sa retraite, il y a 10 ans. Son ouverture d'esprit, son sens du contact humain, sa gentillesse, lui avait permis de tisser des liens solides avec de nombreuses et diverses personnes. Elle s'est très rapidement intégrée et impliquée, au cours de danse à Montlaux, et en organisatrice de spectacle vivant avec « Bienvenue à Montlaux » Elle était pleine d'attention aux autres. C'est tout naturellement que Jean Pémécant l'a sollicitée quand il voulut constituer une équipe pour les élections municipales. **Au conseil**, elle était déléguée à la **communication**, mais aussi aux **affaires sociales** et à la **culture**. Elle a permis la réalisation de nombreuses manifestations souhaitait développer les liens intergénérationnels et son idée d'ajouter un spectacle entre le repas des aînés et la venue de Père Noël, a été une grande réussite en la matière. Elle représentait souvent la commune auprès des autres collectivités et a beaucoup contribué au rayonnement de Montlaux, Elle avait une certaine conception de son rôle d'élue, allant à la rencontre, informant. Pour que personne ne se sentent exclu, elle allait vers chacun. Dès son élection elle s'impliqua, et le travail ne manquait pas, elle ne comptait pas ses heures Sa force de travail, et son perfectionnisme, sa rigueur étaient utiles et appréciés. Malgré son cancer, quelques mois après l'élection, elle a toujours tenu son rôle d'adjointe, mais cette maladie l'avait profondément

touchée, changée disait-elle. J'ai perdu bien plus qu'une adjointe, j'ai perdu ma complice, elle mettait son immense énergie au service de nos actions. Depuis un an, Violette était fatiguée, depuis l'été elle souffrait, depuis janvier elle a été hospitalisée, avec de courtes interruptions, mais restait au fait des dossiers et son intérêt était intact. Violette était toujours partante pour de nouvelles aventures, et nous en avons vécu de belles. Sa fonction d'élue lui a apporté de grandes satisfactions : parmi lesquelles la réussite des journées du patrimoine, la fête des 10 ans de la salle, l'obtention de subvention pour le projet Bistrot, la réalisation des aménagements du pourtour de la salle. Les très nombreux messages et votre présence nombreuse lors de la cérémonie d'hommage du 6 juin, témoignent des liens sincères, qu'elle avait su tisser avec des artistes, des élus, des amis. **Camille Feller Maire de Montlaux.**



juillet 2017, apéritif de la fête

Notre Violette, c'est d'abord un sourire magnifique qui illumine celui à qui il s'adresse, qui désarme le plus aguerri, c'est un soleil à lui tout seul, une invite à

partager, avec son sourire là, son empathie naturelle, elle va au-devant des autres, ne s'embarrasse d'aucun à priori. L'adage que nous partageons est : entendre, écouter, apprendre, comprendre, savoir partager, ne jamais juger, aimer... Notre Violette, c'est respirer la nature, le vent, le soleil, les champs de lavande. La prochaine fois que vous aurez un coup de mou, s'il vous plait, faites un grand V avec vos doigts, V comme la vie, V comme vivre, V comme Violette. Levez-vous et marchez.

C'est un hommage de Françoise, Patrick, Marie-Claire et Alain, amis de Violette depuis 35 ans.



2014

**Extrait de l'hommage du bureau de « Bienvenue à Montlaux », Andrée, Evelyne, Françoise et Christiane**  
Jusqu'au 16 mai 2018, ce sont presque 50 manifestations, préparées, organisées et vécues avec toi. Aujourd'hui, pour te rendre hommage, nous ne voulons présenter ni Rapport d'Activité, ni Bilan Financier, ni dossier de subventions, une somme considérable d'heures et d'énergie dépensées mais pas perdues, bien au contraire, gagnées, oui, on peut le dire, gagnées avec ta part de dynamisme, de ténacité et de perfectionnisme. Aujourd'hui, nous voulons tout simplement évoquer quelques anecdotes, ce sont nos clin d'œil pleins de tendresse : **Certes nous n'étions pas les « quatre Reines » de Forcalquier, mais nous aimions rire ensemble de nous-mêmes en nous appelant « Les quatre grâces », un quatuor que Christiane est venue rejoindre courant 2017. Le bistrot de la Parenthèse était devenu notre QG du lundi matin. Mais pour le covoiturage, quelle galère avec toi qui n'as jamais su être à l'heure aux rendez-vous ! Tu avais des tics de langage : tu commençais tes sms ou tes mails par des « Hello les filles » et les terminais par des « Bisousss » avec plusieurs « s » à la fin. Entre les deux, tu glissais des « Oups » en veux-tu en voilà ! Tu avais mis tes compétences professionnelles de chargée de communication au service de « Bienvenue à**



Montlaux ». Nous avons fini par t'abandonner ce champ dans lequel tu excellais. Nous ne te verrons plus au volant de ton Duster, ta résidence secondaire, ton bureau et ton garde-manger, toujours plein à craquer ! Ce fut une belle aventure et nous la poursuivrons, certaines que, tel un oiseau qui s'est envolé (c'était l'annonce sur ton répondeur), tu nous regardes en ayant pris beaucoup de hauteur !



L'olivier planté 17 06 18



06 06 18 lanternes de ciel